

FORMATION

RÉPONDRE AUX BESOINS LOCAUX, UNE PRIORITÉ

Les CCI contribuent à proposer des cursus qui répondent aux besoins des entreprises, qu'il s'agisse de formation initiale ou continue. Tour d'horizon des actions menées par la Chambre de Loir-et-Cher en lien avec les acteurs économiques.

Tout le monde s'accorde à le dire, les CCI ont vocation à répertorier les besoins des entreprises et à s'attacher à y répondre. Ce, dans tous les domaines, y compris dans celui de la formation, particulièrement lorsque l'offre est insuffisante ou inexistante. Membre du bureau de la CCI de Loir-et-Cher et membre de la Commission régionale Formation à la CCI Centre, Annick Charbonnier souligne le rôle de développement économique de la chambre consulaire. « Les CCI contribuent à développer ou à réactiver les formations en adéquation les besoins en compétences des entreprises. Elles constituent le 2^e opérateur de formation après l'Éducation nationale. Les processus de mise en place de formation sont souvent très longs alors que le monde de l'entreprise évolue très vite ! » Les chambres consulaires ont alors vocation à mobiliser les partenaires de la formation lorsque le besoin n'est pas satisfait.

Le bond des années 80

En Loir-et-Cher, la CCI a commencé à se préoccuper de la formation dès les années 1980. Constatant que de nouveaux métiers apparaissaient dans le domaine industriel, la CCI crée le CIMI, Centre international de maintenance industrielle, en 1982 à Blois, à partir de l'école d'apprentissage ouverte par l'abbé Leroux à Villefranche-sur-Cher en 1957.

« Avec le développement de l'automatisation, de nouveaux métiers se développaient

autour de la maintenance, rappelle Michel Mesnier, conseiller Industrie à la CCI. Il fallait donc faire évoluer cette formation. » Dans le même temps, la CCI contribue à ouvrir un BTS Maintenance industrielle au lycée Augustin-Thierry de Blois. Devenu une association autonome, le CIMI a conservé des liens étroits avec la CCI, qui siège au conseil d'administration. « La CCI a une bonne connaissance du besoin, elle est donc associée à notre stratégie de développement », explique son directeur Stéphane Le Gall. Face à la pénurie de main d'œuvre dans le domaine industriel, le CIMI s'est ainsi équipé de cabines de soudure et de postes d'usinage pour permettre aux salariés et/ou aux demandeurs d'emploi de venir se former.

Le CIMI a par ailleurs une vocation de diffusion technologique. Dans le cadre du programme national de développement de la robotique dans les entreprises, il s'est équipé en « robots », avec l'aide de la CCI. « La Chambre de commerce et d'industrie est soucieuse de l'évolution des sociétés sur le territoire, poursuit Stéphane Le Gall. Elle soutient donc la mission d'intérêt général du CimI en termes de diffusion et de conseil auprès des entreprises locales. »

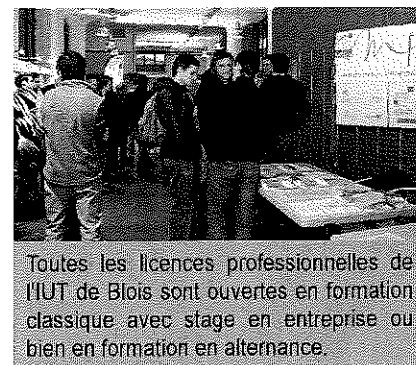
Développer des métiers, structurer des filières

De la même manière, c'est le manque de cadres intermédiaires dans le domaine tertiaire qui a poussé la CCI à créer la première

UNE NOUVELLE OPTION À L'IUT DE BLOIS

Partenaire de longue date de l'IUT, dont elle a contribué à l'installation à Blois dans les années 1990, la CCI a accompagné la mise en place de plusieurs options pour les besoins de l'industrie et des services. Pour la rentrée 2015, une nouvelle option voit le jour avec la licence professionnelle Contrôle des matériaux : « Ingénierie de l'intégrité des matériaux », souhaitée par de grands industriels de l'aéronautique et des transports terrestres.

► www.iut-blois.univ-tours.fr



Toutes les licences professionnelles de l'IUT de Blois sont ouvertes en formation classique avec stage en entreprise ou bien en formation en alternance.



Michel Lombard, Annick Charbonnier et Jean-Baptiste Anginot. Les trois élus de la CCI sont fortement engagés pour créer et aménager des formations en adéquation avec les besoins des entreprises locales.

école de commerce à Blois, Sup'TG, en 1991, et un campus dédié aux activités d'enseignement supérieur à Blois. En 2007, c'est l'Ecole de commerce et de services du Val de Loire (ECSVL) qui prend le relais : les secteurs de la banque/assurance et du tourisme faisaient alors part d'un besoin en personnel diplômé de niveau bac +3. Deux bachelors (diplôme niveau licence) ouvrent donc en septembre 2007 avec 25 étudiants. Accompagnée par un conseil de perfectionnement et d'orientation composé d'entreprises locales, la formation est étroitement liée au monde professionnel. Les modules et les contenus sont adaptés chaque année en fonction des retours des entreprises qui accueillent les stagiaires et des professionnels avec qui ils sont en contact.

« La vocation de l'école est d'apporter des compétences qui répondent aux besoins de notre territoire », expliquent Thierry Gourdon, directeur du campus, et Odile Besnard, responsable de la formation. Le rythme d'alternance de 5,5 mois en cours et 6 mois en stage a ainsi été mis en place à la demande des entreprises partenaires.

« Je ne vois pas qui d'autre qu'une chambre de commerce et d'industrie pourrait initier les formations avec autant de connaissances professionnelles », renchérit Stéphanie Neuer, directrice commerciale du Zoo de Beauval et présidente du conseil d'orientation et de perfectionnement de l'ECSVL. La formation y est conçue à la fois pour répondre aux besoins des professionnels et pour offrir des débouchés aux étudiants. »



Directrice commerciale du Zoo de Beauval, Stéphanie Neuer préside le conseil d'orientation et de perfectionnement de l'ECSVL, une des deux écoles du Campus de la CCI à Blois.

Pour preuve, Beauval a déjà recruté cinq étudiants de l'ECSVL, dont deux en CDI, depuis la création de l'école. Odile Besnard reçoit de plus en plus de demandes de stages de la part des acteurs touristiques locaux qui ont bien saisi l'opportunité que représente l'école pour les aider à structurer ce secteur majeur du développement économique.

L'ECSVL vient par ailleurs de signer un partenariat avec le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB) pour renforcer la reconnaissance du bachelors banque/assurance au sein de la profession. Selon Thierry Gourdon, ces rapprochements ainsi que la reconnaissance par l'État des titres proposés par l'ECSVL dès 2012 confirme la pertinence de ces cursus.



Stéphane Le Gall, directeur du CIMI, centre de formation et de conseil en maintenance industrielle à Blois.

LE CIMI, LA PERFORMANCE À PROXIMITÉ

Implanté à Blois et bénéficiant de la proximité avec l'autoroute A10 et les infrastructures hôtelières, le Centre international de maintenance industrielle (CIMI), est devenu un centre de formation de réputation nationale et même internationale. Spécialisé dans la maintenance, le CIMI est un des rares centres de formation en France à proposer une expertise industrielle globale qui lui permet d'organiser des formations inter-professionnelles. Sur les 4 000 stages mis en place par an, 45 % ont lieu sur site en intra-entreprise, dans toute la France et à l'étranger dans les pays francophones, et 55 % se déroulent à Blois sur un format inter-entreprises. Ce format est particulièrement intéressant pour les petites et moyennes entreprises locales qui n'ont ni le besoin ni les moyens d'accueillir un formateur en interne. Elles peuvent ainsi former leurs salariés aux technologies de pointe en matière de maintenance industrielle. D'une durée moyenne de 3 jours, les formations permettent aux salariés de s'absenter sur une courte période pour ne pas bloquer le fonctionnement des petites équipes. Depuis peu, le CIMI propose également des formations à la maîtrise des énergies à partir d'une meilleure maintenance. Il a également développé un volet management de proximité, communication et gestion de projet. Il intervient aussi auprès des entreprises en termes de conseil et d'assistance pour leurs investissements ou pour les aider à cerner leurs axes de progrès.

► www.cimi.fr

(suite page 6)